

AGRICULTURE.

30.—Allocations faites aux Gouvernements provinciaux, en vertu des lois sur l'Aide à l'Agriculture et sur l'Instruction agricole, 1912-13—1915-16.

Provinces.	1912-13.	1913-14.	1914-15.	1915-16.
	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard.....	6,529.85	26,529.85	27,832.81	29,138.28
Nouvelle-Ecosse.....	34,288.45	54,288.45	61,144.45	68,001.87
Nouveau-Brunswick.....	24,509.93	44,509.93	49,407.20	54,308.40
Québec.....	139,482.40	159,482.40	187,409.16	215,310.70
Ontario.....	175,733.32	195,733.32	230,868.83	266,013.64
Manitoba.....	31,730.05	51,730.05	58,075.45	64,421.31
Saskatchewan.....	34,296.29	54,296.29	61,152.31	68,011.04
Alberta.....	26,094.95	46,094.95	51,310.41	56,528.82
Colombie Britannique.....	27,334.76	47,334.76	52,799.38	58,265.94
Collèges vétérinaires.....	—	20,000.00	20,000.00	20,000.00
Totaux.....	500,000.00	700,000.00	800,000.00	900,000.00

Stations et fermes expérimentales fédérales.—Conformément à l'Acte des Fermes expérimentales de 1886, une ferme expérimentale a été établie à Ottawa pour Ontario et Québec, et quatre fermes succursales ont été établies (1) pour les provinces Maritimes à Nappan, Nouvelle-Ecosse; (2) pour le Manitoba à Brandon; (3) pour les Territoires du Nord-Ouest à Indian Head, Saskatchewan; et (4) pour la Colombie Britannique à Agassiz. Ces cinq fermes ont été en fonction pendant 20 ans, quand il a été décidé d'en multiplier le nombre en établissant de nouvelles stations expérimentales pour l'Alberta, à savoir, une à Lethbridge en 1906 et l'autre à Lacombe en 1907. Depuis cette date le développement du nombre des fermes et stations, et les travaux qu'ils ont exécutés, ont été rapides et continuels; et chaque province a maintenant une ou plusieurs fermes et stations.¹ En 1915, en comprenant la Ferme Centrale à Ottawa, il y a en tout 19 fermes et stations, comprenant un total de 8,935 acres, comparé avec les cinq fermes originelles, telles qu'établies en 1886, avec un total de 3,472 acres. Le tableau 31 donne le nombre actuel de fermes et stations avec le nombre d'acres de chacune et la date de leur établissement.

¹Les cinq fermes originelles établies en 1886 sont connues sous le nom de "Fermes Expérimentales"; celles qui ont été établies depuis portent le nom de "Stations Expérimentales." Ces titres n'expriment pas d'autres distinctions.